

5 rue Pasteur 78100 Saint-Germain-en-Laye Téléphone : 01 30 87 47 10 www.inspe.ac-versailles.fr

# Relevé de décisions du conseil d'institut de l'INSPÉ

#### Séance du 11 décembre 2023

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Institution
  - a. Validation du procès-verbal du conseil d'institut du 16 octobre 2023 (pour approbation)
  - b. Bilan d'activité 2022-2023 (pour information)
  - c. Information relative aux élections au conseil d'institut
  - d. Auto-évaluation HCERES
- 2. Scolarité
  - a. Note réussite au diplôme et au concours 2023 (pour information)
  - b. Effectifs 2023-2024 au 15 octobre 2023 (pour information)
  - c. Création et substitution de formation (pour approbation)
  - c.1 Master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation parcours Métiers de l'ingénierie pédagogique
  - c.2 Master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation parcours Médiation culturelle et éducation artistique jeunes publics et publics scolaires
    - c.3 Master MEEF 2nd degré parcours Hôtellerie-restauration
  - d. Cartographie offre de formation 2024-2025 (pour approbation)
  - e. Capacité d'accueil en M1 MEEF 2024-2025 (pour approbation)
- f. Plateforme Mon Master
  - f.1 Bilan 2023 (pour information)
  - f.2 Paramétrage 2024 (pour approbation)
- 3. Ressources humaines
  - a. Cartographie des formateurs académiques (pour information)

| 4. Questions diverses |  |
|-----------------------|--|
|                       |  |

### 1. a. Validation du procès-verbal du conseil d'institut du 16 octobre 2023 (pour approbation),

Le conseil d'institut adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés, le procès-verbal du conseil d'institut du 16 octobre 2023 :

voix pour:
 voix contre:
 voix contre:
 procuration pour:
 procuration contre:
 procuration abstention:

Membre ne prenant pas part au vote : 0













#### 2. c. Création et substitution de formation (pour approbation),

Le conseil d'institut adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés, la création et substitution de formation suivante :

c.1 Master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation parcours Métiers de l'ingénierie pédagogique

- voix pour : 5
- procuration pour : 4
- voix contre : 5
- procuration contre : 0
- voix abstention : 4
- procuration abstention : 2

Membre ne prenant pas part au vote : 0

Le conseil d'institut adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés, la création et substitution de formation suivante :

c.2 Master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation parcours Médiation culturelle et éducation artistique - jeunes publics et publics scolaires

- voix pour : 14 - procuration pour : 6
- voix contre : 0 - procuration contre : 0
- voix abstention : 0 - procuration abstention : 0

Membre ne prenant pas part au vote : 0

Le conseil d'institut adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés, la création et substitution de formation suivante :

c.3 Master MEEF 2nd degré parcours Hôtellerie-restauration

voix pour:
 voix contre:
 voix abstention:
 14 - procuration pour:
 procuration contre:
 procuration abstention:

Membre ne prenant pas part au vote : 0

#### 2. d. Cartographie offre de formation 2024-2025 (pour approbation)

Le conseil d'institut adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés, la cartographie offre de formations 2024-2025 :

voix pour:
 voix contre:
 voix abstention:
 procuration pour:
 procuration contre:
 procuration abstention:

Membre ne prenant pas part au vote : 0

# 2. e. Capacité d'accueil en M1 MEEF 2024-2025 (pour approbation,

Le conseil d'institut adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés, les capacités d'accueil en M1 MEEF 2024-2025 :

- voix pour : 11 - procuration pour : 5
- voix contre : 1 - procuration contre : 0
- voix abstention : 0 - procuration abstention : 0

Membre ne prenant pas part au vote : 0

# 2.f. Plateforme Mon Master

Le conseil d'institut adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés, le paramétrage de la phase T0 de ma plateforme Mon Master 2024 :

voix pour:
 voix contre:
 procuration pour:
 procuration contre:
 procuration abstention:

Membre ne prenant pas part au vote: 0